

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET 12180

Valant mesure de publicité préalable au sens des articles L2122-1-1 et suivants du CGPPP

CNR envisage de mettre à disposition sur la commune d'AMPUIS *un terrain non aménagé et partiellement clôturé, d'une superficie de 10 680m² environ, cadastré section AT N°1039 pour partie, AT N°1034 pour partie et AT N°1024 pour partie, terrain situé sur la zone d'activité de Verenay, le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation ci- après.*

Le montant de la redevance est fixé à 1.26 € HT / m² - *(un euro et vingt-six centimes hors taxe du mètre carré).*

Il est ici précisé que la redevance d'occupation ci-dessus visée est indiquée sous réserve de l'avis favorable de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP, service de l'Etat).

Il est ici précisé qu'au jour de la publication du présent appel à manifestation d'intérêt les lieux occupés dans le cadre d'un titre d'occupation délivré par CNR expirant à la date du 19 juin 2022.

A titre indicatif la date de disponibilité des biens susvisés est estimée au **1^{er} juin 2021**.

Le dossier de candidature à compléter et à renvoyer au plus tard **le 14 mai 2021 à 13 heure** est à réclamer par les personnes intéressées à l'une des adresses suivantes en précisant la référence la référence **12180**.

- c.meleck@cnr.tm.fr, ou cnr.vienne@cnr.tm.fr
- OU Direction Territoriale Rhône Saône - Département domanial – ZA de Verenay – BP 77 – 69420 AMPUIS

En cas de pluralité de candidatures, une procédure de sélection en vue de la conclusion d'une convention d'occupation sera organisée par CNR qui informera alors tous les candidats ayant valablement déposé leur candidature des modalités de cette procédure.



